

REEVALUATION DES SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

A compter du 1^o octobre 2009, la rémunération des agents des trois fonctions publiques est revalorisée pour la deuxième fois cette année.

Le point d'indice qui sert de base de calcul aux salaires croît de 0,3 % après avoir augmenté de 0,5 % le 1^o juillet 2009.

Pour la FPT, le point d'indice passe donc de 4,593 euro à 4,6068 euro, soit une augmentation de 0,0138 euro !!!



SANS COMMENTAIRE...

